

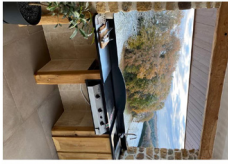
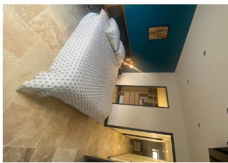
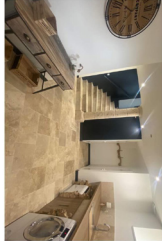
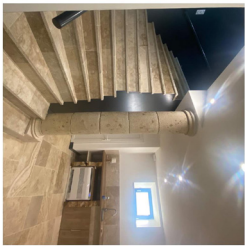
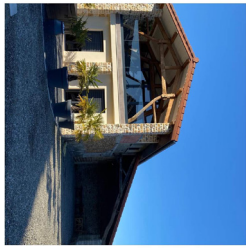
# VI ÈME RÉGIONALE D'ÉLEVAGE



## Jagd terrier club de france

**BOULIN 65350**  
**le 28 avril 2023**





**Chez Bascans**

## LE MOT DU PRÉSIDENT



Mesdames, Messieurs, Chers amis,

Je vous souhaite la bienvenue à Boulin au cœur des Pyrénées pour la 2<sup>e</sup> Régionale d'Élevage du Jagdterrier Club de France de la Délégation Occitanie.

Cette exposition permet à des propriétaires de jagdterriers de la région et d'ailleurs de présenter leur fidèle compagnon pour évaluer leur conformité au standard.

Merci à la Délégation Occitanie, son délégué Sébastien Solle et toute son équipe pour l'organisation de cette Régionale.

Merci à tous les exposants et la juge, Mme Katarina Round pour leur participation.

Bonne chance à tous et excellent week-end de convivialité entre passionnés.

**T. BOUCLIER, Président JTFC**

## LE MOT DU DÉLÉGUÉ



Mesdames, Messieurs, Chers amis,

Je suis très heureux de vous accueillir pour la 2<sup>e</sup> régionale d'élevage du Jagd terrier du club de France dans les Hautes-Pyrénées, dans le village de BOULIN.

Pour celle-ci je remercie la juge Katarina Round ainsi que son assesseur Sylvain Rousse.

Merci à tous les participants et à toute l'équipe qui m'entourent pour cette organisation.

Bon week-end à tous et bonne chance !!

**Sébastien SOLLE**

## JUGE et PROGRAMME

**Juge** : Katarina ROUND

**Assesseur** : Sylvain ROUSSE

**Secrétaire de juge** : Pierre LAMBS

9h : Début des jugements

11h30 : Ring d'honneur

## RÉCOMPENSES

Meilleur espoir  
Meilleur jeune  
Meilleur mâle  
Meilleure femelle  
Meilleur de race

Meilleur sexe opposé  
Meilleur couple  
Meilleur lot d'élevage  
Meilleur lot reproducteur  
Meilleure meute

# RÈGLEMENT

**ARRIVEE ET JUGEMENT** - L'accès de l'exposition est ouvert aux chiens à partir de 8h30. Les jugements commenceront à 9 heures précises et pourront être interrompus pour le déjeuner.

**AFFICHAGE** - Les éleveurs sont autorisés à faire figurer sur un panneau de 45 cm de hauteur et 35 cm de largeur : le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de l'élevage. Toute distribution de prospectus, non autorisée par les organisateurs, est interdite dans l'enceinte de l'exposition. Il est interdit de faire signer une pétition quel que soit son objet sans l'accord du Président de la société organisatrice.

**SERVICE VÉTÉRINAIRE** - Le service vétérinaire sera assuré par un ou plusieurs Docteurs Vétérinaires qui ont tous pouvoirs pour se prononcer sur l'acceptation, le refus ou le renvoi, tant à l'entrée, qu'au cours de l'exposition. La décision du service vétérinaire est sans appel. En cas de refus d'accès par le service vétérinaire, le montant de l'engagement reste acquis à la société organisatrice.

**ANNULLATION** - En cas d'impossibilité d'ouvrir l'exposition pour des raisons majeures, indépendantes de la volonté des organisateurs, les droits d'engagements ne seront pas remboursés intégralement, attendu que la société organisatrice devra couvrir les frais d'organisation qu'elle a engagés.

**ENGAGEMENTS** - Les chiens doivent être la propriété de l'exposant et peuvent être présentés par toute personne de son choix, à l'exception de celles qui sont sous le coup d'une sanction d'exclusion des manifestations canines.

Pour les juges, voir règlement des juges.

Sont admis à l'exposition, tous les chiens, même ceux sans pedigree, de races reconnues figurant aux classifications établies par la SCC et la FCI.

Seront refusés : 1) Les engagements « au poteau » le jour de l'exposition, sauf les omissions ou erreurs informatiques.

2) Toutes modifications ou inscriptions dans d'autres classes, intervenant le jour de l'exposition, exception faite pour la classe de Lot d'Elevage, ou en cas d'erreur de transcription de l'organisation.

L'engagement simultané d'un chien dans plusieurs classes est interdit.

En cas d'engagement de plusieurs chiens, le droit d'engagement du 1<sup>er</sup> chien est indiqué catalogue compris. Pour les engagements en Lots d'Elevage, le droit d'engagement est gratuit pour au minimum 3 chiens engagés qui devront être préalablement inscrits dans une classe individuelle (1) et en avoir acquitté le montant.

Pour les meutes, le prix d'engagement pour un minimum de 6 sujets appartenant à un même propriétaire est de 81 euros donnant droit à l'engagement en classe individuelle (1) jusqu'à 6 chiens.

Une meute se compose au minimum de 6 chiens.

Les droits d'engagement doivent être réglés en même temps que l'envoi de la feuille d'engagement et resteront acquis à la société, même si l'exposant ne peut se présenter. Il sera envoyé un accusé de réception (ou la carte d'exposant) qui devra être présenté(e) à l'entrée de l'exposition.

(1) Sont considérées comme classes individuelles, les classes Intermédiaire, Ouverte, Travail, Jeune, Champion, Puppy et Vétérinaire.

**CLASSE INTERMÉDIAIRE** (donnant droit à l'attribution du CACS en concurrence avec la classe ouverte et la classe travail) pour les chiens âgés de quinze à vingt-quatre mois la veille du jour de l'ouverture de l'exposition.

**CLASSE OUVERTE** (donnant droit à l'attribution du CACS en concurrence avec la classe intermédiaire et la classe travail) pour les chiens âgés de quinze mois la veille du jour de l'ouverture de l'exposition.

**CLASSE TRAVAIL** (donnant droit à l'attribution du CACS en concurrence avec la classe intermédiaire et la classe ouverte) pour les chiens âgés de quinze mois la veille du jour de l'ouverture de l'exposition et ayant obtenus un 3<sup>e</sup> prix minimum en SP, ou en SPP, ou en ETAR, ou au Test de Comportement au Sanglier, ou au BROUSSAILLAGE. (justificatif à joindre à l'inscription) La récompense doit être obtenue avant la date de clôture des inscriptions à l'exposition.

**CLASSE PUPPY** - 6 à 9 mois la veille du jour de l'ouverture de l'exposition : le juge formule simplement une appréciation sur le chien (par ordre décroissant : Très prometteur - Prometteur - Assez Prometteur - Insuffisant). Elle ne donne pas lieu à classement.

**CLASSE JEUNE** - Pour tous les chiens âgés de 9 à 18 mois la veille du jour de l'ouverture de l'exposition. Cette classe peut donner droit à l'attribution du qualificatif Excellent mais non au CACS.

**CLASSE CHAMPION** - Réservée exclusivement aux chiens déclarés Champions Nationaux des Pays Membres de la FCI - et Champions Internationaux de la FCI (préciser la date d'homologation) âgés de 15 mois la veille du jour de l'ouverture de l'exposition. Le titre de Champion doit être homologué au plus tard à la date fixée pour la clôture des engagements à la manifestation. Cette classe ne donne pas droit à l'attribution du CACS.

**CLASSE VÉTÉRAN** - Possible à partir de 8 ans. Cette classe donne droit à l'attribution d'un qualificatif et à un classement mais ne donne pas droit à l'attribution du CACS.

**CLASSE COUPLE** - Pour deux chiens de même race ou variété, de sexes différents, appartenant au même propriétaire et déjà engagés dans une classe individuelle (1). **CLASSE PAIRE** - Pour deux chiens de même race ou variété, de même sexe, appartenant au même propriétaire et déjà engagés dans une classe individuelle (1).

**LOT D'ÉLEVAGE** - Seule classe pouvant être constituée au poteau. Pour au minimum 3 chiens de même race et variété, sans distinction de sexe, déjà engagés dans une classe individuelle (1) nés chez le même producteur, mais pouvant appartenir à plusieurs exposants différents.

**MEUTES** - Pour les six Terriers appartenant au même propriétaire il doit justifier que 3 de ses chiens ont obtenu les titres nécessaires pour accéder à la classe Travail ou qu'il est titulaire d'une attestation de meute délivrée par la DDA de son département pour la chasse sous terre. Seulement 3 chiens de

la meute peuvent être engagés en individuelle, les 3 autres ne concourent que pour le classement meute.

**REGLEMENT DES ENGAGEMENTS** - Le montant des engagements doit être adressé en même temps que la feuille d'engagement accompagnée d'un titre de paiement à l'ordre du J.T.C.F.

**CLOTURE DES ENGAGEMENTS** - La clôture des engagements est fixée au 17 Avril 2022. Tout engagement parvenant après la date fixée par les organisateurs (date de réception) sera refusé et remboursé sous déduction d'une somme de 10% pour frais de secrétariat.

#### **REFUS OU EXCLUSIONS**

1') Des engagements - La société se réserve le droit de refuser tous les engagements qu'elle croirait ne pas devoir admettre, sans préciser le motif, et de les rembourser même après les avoir acceptés.

2') Des chiens à leur entrée ou en cours d'exposition a) Ceux refusés par le Service Vétérinaire b) Ceux qui auraient été substitués aux chiens réellement engagés. Les engagements dans ces cas ne seront pas remboursés. c) Ceux non engagés par l'exposant dont l'entrée dans l'enceinte de l'exposition est formellement interdite d) Ceux dont l'engagement « au poteau » serait demandé.

Les chiens peureux ou agressifs ne seront pas jugés.

Les chiens absents au moment du jugement ne seront pas classés, mais le juge a la faculté de l'examiner, de lui attribuer un qualificatif officiel sans le classer

**JUGES** - Les juges officient seuls sous leur responsabilité personnelle. Ils peuvent être assistés dans leur ring d'un secrétaire, d'un assesseur, d'un commissaire de ring et si besoin est d'un interprète (fonctions qui ne peuvent en aucun cas être retenues par un juge qualifié ou stagiaire, ou un expert confirmateur de la race considérée).

Un juge défaillant peut-être remplacé par tout autre juges qualifié ou stagiaire pour la même race.

**QUALIFICATIFS** - Les juges attribueront, selon la valeur du chien, l'un des qualificatifs dont la définition est la suivante :

**EXCELLENT** - ne doit être attribué qu'à un chien se rapprochant de très près du standard idéal de la race, présenté en parfaite condition, donnant une impression d'ensemble harmonieux et présentant un tempérament équilibré, ayant « de la classe » et une allure brillante. La supériorité de ses qualités vis-à-vis de la race permettra d'ignorer quelques petites imperfections mais il possèdera les caractéristiques typiques de son sexe.

**TRES BON** - ne sera attribué qu'à un chien parfaitement typé, équilibré dans ses proportions et en condition correcte. Il lui sera toléré quelques défauts véniels, mais non morphologiques. Ce qualificatif ne peut récompenser qu'un chien de qualité.

**BON** - doit être attribué à un chien possédant les caractéristiques de la race mais accusant des défauts, à condition que ceux-ci ne soient pas rédhitoires.

**SUFFISANT** - est à attribuer à un chien suffisamment typé, sans qualités notoires ou pas en condition optimale.

**DISQUALIFIE** - Le sujet ne correspond pas au type requis par le Standard. Il est « non confirmable » pour des raisons morphologiques ou comportementales. La raison pour laquelle il reçoit ce qualificatif doit être mentionnée sur le rapport du juge.

*Les chiens ne pouvant prétendre à l'un des qualificatifs ci-dessus ne pourront pas rester dans le ring et se verront octroyer le qualificatif suivant :*

**NE PEUT ETRE JUGE** : ce qualificatif est attribué à un chien dont l'attitude sur le ring rend impossible toute appréciation du mouvement et des allures. Il s'applique également à un chien qui refuse de se laisser examiner par le juge, rendant impossible l'évaluation de la denture, de l'anatomie et de la structure, de la queue ou des testicules.

Ce qualificatif est également valable lorsque le juge a de fortes raisons de penser que des opérations ont été pratiquées, visant à corriger la condition originale du chien ou ses caractéristiques (paupière, oreille, queue).

La raison pour laquelle un chien reçoit ce qualificatif doit être mentionnée sur le rapport du juge.

Dans chaque classe, sauf les classes Baby et Puppy, les quatre meilleurs chiens seront classés, les autres, s'ils le méritent, recevront un qualificatif sans classement. Le 1<sup>er</sup> prix ne pourra être décerné qu'à un chien ayant obtenu au moins le qualificatif TRES BON (les chiens qualifiés BON ne pourront prétendre à un classement).

Les meutes sont jugées sur la conformité au standard et l'homogénéité du lot par rapport au type et à la couleur.

**CACS** : le CACS ne peut être accordé qu'à un chien classe 1<sup>er</sup> EXCELLENT en classe Intermédiaire ou en classe Ouverte ou en classe Travail, à condition qu'il soit de mérite exceptionnel. Cette récompense n'accompagne pas automatiquement la première place.

Statistiques des chiens inscrits

3e GROUPE

<b>TERRIER DE CHASSE ALLEMAND</b> .....	<b>35</b>
PUPPY MALES.....	De 1 à 2..... 2
JEUNE MALES.....	De 3 à 5..... 3
INTERMEDIAIRE MALES.....	De 6 à 9..... 4
OUVERTE MALES.....	De 10 à 12..... 3
TRAVAIL MALES.....	De 13 à 14..... 2
BABY FEMELLES.....	De 15 à 15..... 1
PUPPY FEMELLES.....	De 16 à 17..... 2
JEUNE FEMELLES.....	De 18 à 21..... 4
INTERMEDIAIRE FEMELLES.....	De 22 à 24..... 3
OUVERTE FEMELLES.....	De 25 à 30..... 6
TRAVAIL FEMELLES.....	De 31 à 35..... 5

**Soit 35 chiens inscrits pour 11 races dans le 3e Groupe**

**Soit 35 chiens inscrits pour 11 classes à l'exposition de R.E. Jagd Terrier -  
Boulin (65)**

# JURY

## Mme ROUND Katharina (35)

### **TERRIER DE CHASSE ALLEMAND**

CLASSE PUPPY Mâles : 2	CLASSE JEUNE Mâles : 3
CLASSE INTERMEDIAIRE Mâles : 4	CLASSE OUVERTE Mâles : 3
CLASSE TRAVAIL Mâles : 2	CLASSE BABY Femelles : 1
CLASSE PUPPY Femelles : 2	CLASSE JEUNE Femelles : 4
CLASSE INTERMEDIAIRE Femelles : 3	CLASSE OUVERTE Femelles : 6
CLASSE TRAVAIL Femelles : 5	

**TERRIER DE CHASSE ALLEMAND**

**CLASSE PUPPY MALES - JUGE Mme ROUND Katharina**

- TRES PROMETTEUR 1 TUCO DES HAUTS DU TALOUCH**  
LOF : 030403 Tat : 250268712860031 né le 02/08/2022 (JET DU CLOS DE MONTAHUT X ORLY DES HAUTEURS DU MONT VALIER) Prod. M. RATIE Philippe Prop. M. RATIE Philippe
- PROMETTEUR 2 ZAN**  
JR : EN COURS Tat : 990005005085315 né le 15/09/2022 (? X ?) Prod. ? Prop. M. BARBIER Sébastien

**CLASSE JEUNE MALES - JUGE Mme ROUND Katharina**

- 3e TRES BON 3 TARZAN DES COTEAUX DE PORTE TENY**  
LOF : 030780 Tat : 314TUE né le 26/07/2022 (OLL BLACK DU CLOS DE L'EPTE X REEF DES ROCHES DE PELICHI) Prod. M. BOUCHARD Guy Prop. M. BOUCHARD Guy
- 1er EXCELLENT 4 TRYO DES HAUTEURS DU MONT VALIER**  
LOF : 030571 Tat : 250269591124702 né le 07/06/2022 (RYDER DU BOIS NARRY X MAYA DES HAUTEURS DU MONT VALIER) Prod. M. Mme SOLLE Sébastien / SOLLE DINOIA Lydie Prop. M. FONTAN Anthony
- 2e EXCELLENT 5 TYSON DU DOMAINE DE LA FAVARIE**  
LOF : 030612 Tat : 250268780396712 né le 26/06/2022 (MYKE DES MONTS DE LOUSTALOU X PRISKA DES MONTS DE LOUSTALOU) Prod. M. PAGES Cyril Prop. M. PAGES Cyril

**CLASSE INTERMEDIAIRE MALES - JUGE Mme ROUND Katharina**

- 2e TRES BON 6 OSKAR VOM WOLFSKOPF**  
VDH : 75290 Tat : 276093410375290 né le 01/05/2021 (CHRIS VOM SAALEBOGEN X CIRRA VOM WOLFSKOPF) Prod. M. SCHMIDT Christian Prop. M. RATIE Philippe
- 3e TRES BON 7 SETH JAGER VALEUREUX**  
LOF : 029994 Tat : 250268502203490 né le 28/12/2021 (POSEIDON DU CAUSSE COMTAL X OLIE) Prod. M. Mme GRANIER Thibault / ANDRIEU Frédérique Prop. M. Mme GRANIER Thibault et Frédérique
- DISQUALIFIÉ 8 SPID DE LA VALLEE DE NALA**  
LOF : 029698/04578 Tat : 250269608946462 né le 01/05/2021 (ONYX DU CAUSSE COMTAL X PRISCA DES COTEAUX DE PORTE TENY) Prod. M. Mmes LAMARQUE Pascal, Chloé et Justine Prop. M. LAMARQUE Pascal
- 1er EXCELLENT 9 ULKO DES GRANDS RESINEUX**  
LOSH : 01337557 Tat : 972274200255769 né le 31/07/2021 (REBEL DE LA VALLEE DE LA BLAISE X PHARA DES GRANDS RESINEUX) Prod. M. BARBIER Sébastien Prop. M. JUWE Guillaume

**CLASSE OUVERTE MALES - JUGE Mme ROUND Katharina**

- 2e EXCELLENT 10 OPIOM DES COTEAUX DE PORTE TENY**  
LOF : 027763/04357 Tat : 256KTD né le 18/12/2018 (LEWIS DES COTEAUX DE PORTE TENY X MEGA DES COTEAUX DE PORTE TENY) Prod. M. BOUCHARD Guy Prop. M. BOUCHARD Guy
- 3e EXCELLENT 11 RIO DES HAUTEURS DU MONT VALIER**  
LOF : 028856 Tat : 250269590155468 né le 12/05/2020 (MALCO VON DE NETSCHO WEIDE X ORVAL DES HAUTEURS DU MONT VALIER) Prod. M. Mme SOLLE Sébastien / SOLLE DINOIA Lydie Prop. M. BARBIER Sébastien



1er EXCELLENT

**12** UDESS

LOSH : 01329898 Tat : 972274200210478 né le 23/04/2021 (REBEL DE LA VALLEE DE LA BLAISE X SQUADRA DES GRANDS RESINEUX) Prod. M. COLLIGNON Simon Prop. M. CLEMENT Dorian

Meilleur de Race

**CLASSE TRAVAIL MALES - JUGE Mme ROUND Katharina**

1er TRES BON

**13** LEWIS DES COTEAUX DE PORTE TENY

LOF : 025470/04045 Tat : 166TEG né le 22/07/2015 (GEO TROUVE TOUT DES COTEAUX DE PORTE TENY X HASHLEY DES COTEAUX DE PORTE TENY) Prod. M. BOUCHARD Guy Prop. M. BOUCHARD Guy

BON

**14** ONYX DU CAUSSE COMTAL

LOF : 027108/04281 Tat : 250268732256140 né le 17/04/2018 (ITHOS X MACHOUILLE DE LA DENT DURE) Prod. M. GABRIAC Robert Prop. M. LAMARQUE Pascal

**CLASSE BABY FEMELLES - JUGE Mme ROUND Katharina**

TRES PROMETTEUR

**15** VALYA DES GRANDS RESINEUX

LOSH : 01364040 Tat : 972274200332939 née le 01/11/2022 (RIO DES HAUTEURS DU MONT VALIER X MAGIC DES HAUTS DU TALOUCH) Prod. M. BARBIER Sébastien Prop. M. CLEMENT Dorian

Meilleur Baby

**CLASSE PUPPY FEMELLES - JUGE Mme ROUND Katharina**

TRES PROMETTEUR

**16** TANGA DES HAUTEURS DU MONT VALIER

LOF : 030746 Tat : 250269591135919 née le 27/08/2022 (RYDER DU BOIS NARRY X RASTA DES HAUTEURS DU MONT VALIER) Prod. M. Mme SOLLE Sébastien / SOLLE DI NOIA Lydie Prop. M. SOLLE Sébastien

Meilleur Puppy

TRES PROMETTEUR

**17** TARA DES HAUTS DU TALOUCH

LOF : 030404 Tat : 250268712860146 née le 02/08/2022 (JET DU CLOS DE MONTAHUT X ORLY DES HAUTEURS DU MONT VALIER) Prod. M. RATIE Philippe Prop. M. RATIE Philippe

**CLASSE JEUNE FEMELLES - JUGE Mme ROUND Katharina**

2e TRES BON

**18** TAIGA DU MONT CHERREY

LOF : 030406 Tat : 250268780487132 née le 16/06/2022 (SAM DE LA VALLEE DE LA BLAISE X MYKA DU MONT CHERREY) Prod. M. Mme SZCZEK David / DEVAUX Catherine Prop. M. KOSMALKI Patrice

BON

**19** TESSY DE LA VALLEE DE LA BLAISE

LOF : 030692 Tat : 250269610424511 née le 11/06/2022 (OXO DE LA VALLEE DE LA BLAISE X MAIA DU MONT CHERREY) Prod. M. Mme PICARD Grégory / DERRE Céline Prop. M. LAMARQUE Pascal

BON

**20** TOPSY DES HAUTEURS DU MONT VALIER

LOF : 030389 Tat : 250269591060602 née le 26/05/2022 (RYDER DU BOIS NARRY X LILLY DE L'AILE ROUSSE) Prod. M. Mme SOLLE Sébastien / SOLLE DINOIA Lydie Prop. M. SOLLE Sébastien

1er EXCELLENT

**21** TOSCA DU MONT CHERREY

LOF : 030371 Tat : 250268780371124 née le 30/05/2022 (MEO VON DE NETSCHO WEIDE X JOY DU MONT CHERREY) Prod. M. Mme SZCZEK David / DEVAUX Catherine Prop. M. KOSMALKI Patrice

**CLASSE INTERMEDIAIRE FEMELLES - JUGE Mme ROUND Katharina**

BON

**22** SHAKIRA JAGER VALEUREUX

LOF : 029995 Tat : 250268502197591 née le 28/12/2021 (POSEIDON DU CAUSSE COMTAL X OLIE) Prod. M. Mme GRANIER Thibault / ANDRIEU Frédérique Prop. M. GRANIER Philippe

BON

**23** SYLKA JAGER VALEUREUX

LOF : 029990 Tat : 250268502203188 née le 28/12/2021 (POSEIDON DU CAUSSE COMTAL X OLIE) Prod. M. Mme GRANIER Thibault / ANDRIEU Frédérique Prop. Mme ANDRIEU Frédérique

1er TRES BON **24** **U'ARTEMIS**  
 LOL : V/796/U Tat : 900113002607805 née le 31/05/2021 (? X ?) Prod. ? Prop. M. GERAERTS  
 Emilien

---

**CLASSE OUVERTE FEMELLES - JUGE Mme ROUND Katharina**


---

2e EXCELLENT **25** **MAYA DES HAUTEURS DU MONT VALIER**  
 LOF : 026218/05913 Tat : 250268712651620 née le 17/11/2016 (HASCO DES COTEAUX DE  
 PORTE TENY X HEIDI DE LA SOURCE DU VERNEUR) Prod. M. Mme SOLLE Sébastien /  
 SOLLE DINOIA Lydie Prop. M. SOLLE Sébastien

DISQUALIFIÉ **26** **NIKITA DES HAUTS DU TALOUCH**  
 LOF : 026748/06069 Tat : 250268712651620 née le 01/10/2017 (JINO DIT JUNIOR X L'ECTRA  
 DES HAUTS DU TALOUCH) Prod. M. RATIE Philippe Prop. M. VAN DE VYVER David

BON **27** **OLLY**  
 T.I. : ? Tat : 941000023940301 née le 30/07/2018 (T.I. X T.I.) Prod. ? Prop. M. VIDAL Romain

BON **28** **REEF DES ROCHES DE PELICHI**  
 LOF : 028814/06563 Tat : 2812ZCH née le 29/06/2020 (NAPOLEON DE LA SOLOGNE DES  
 RIVIERES X OIHANNA DES COTEAUX DE PORTE TENY) Prod. MM. Mme REVERDY Paul et  
 Léo / SAINLEGER Marion Prop. M. BOUCHARD Guy

1er EXCELLENT **29** **ROXY DES HAUTEURS DU MONT VALIER**  
 LOF : 028858/06419 Tat : 250269590155841 née le 12/05/2020 (MALCO VON DE NETSCHO  
 WEIDE X ORVAL DES HAUTEURS DU MONT VALIER) Prod. M. Mme SOLLE Sébastien /  
 SOLLE DINOIA Lydie Prop. M. REVERDY Paul

3e TRES BON **30** **SYTKA DES GRANDS RESINEUX**  
 LOSH : 1289947 Tat : 972273000587879 née le 29/04/2019 (LINUS VON DER HAINBUCHE X  
 NORA DES GRANDS RESINEUX) Prod. M. BARBIER Sébastien Prop. M. BARBIER Sébastien

---

**CLASSE TRAVAIL FEMELLES - JUGE Mme ROUND Katharina**


---

2e EXCELLENT **31** **NIKITA DES COTEAUX DE PORTE TENY**  
 LOF : 026615/05955 Tat : 217BVU née le 15/04/2017 (A'TYSON DES COTEAUX DE PORTE  
 TENY X FRIPOUILLE DES COTEAUX DE PORTE TENY) Prod. M. BOUCHARD Guy Prop. M.  
 BOUCHARD Guy

4e TRES BON **32** **OPALE DES HAUTEURS DU MONT VALIER**  
 LOF : 027361/06436 Tat : 250269802792997 née le 06/06/2018 (NESTOR DES GRANDS  
 RESINEUX X LILLY DE L'AILE ROUSSE) Prod. M. Mme SOLLE Sébastien / SOLLE DINOIA  
 Lydie Prop. M. GRANIER Philippe

1er EXCELLENT **33** **ORVAL DES HAUTEURS DU MONT VALIER**  
 LOF : 027360/06215 Tat : 250269802809536 née le 06/06/2018 (NESTOR DES GRANDS  
 RESINEUX X LILLY DE L'AILE ROUSSE) Prod. M. Mme SOLLE Sébastien / SOLLE-DINOIA  
 Lydie Prop. M. SOLLE Sébastien

3e EXCELLENT **34** **PAGAILLE DES COTEAUX DE PORTE TENY**  
 LOF : 027771/06185 Tat : 262GZU née le 12/02/2019 (JINO (DIT JUNIOR) X FRIPOUILLE DES  
 COTEAUX DE PORTE TENY) Prod. M. BOUCHARD Guy Prop. M. BOUCHARD Guy

BON **35** **PRISCA DES COTEAUX DE PORTE TENY**  
 LOF : 027760/06277 Tat : 259LJF née le 01/02/2019 (GEO TROUVE TOUT DES COTEAUX DE  
 PORTE TENY X NIKITA DES COTEAUX DE PORTE TENY) Prod. M. BOUCHARD Guy Prop. M.  
 LAMARQUE Pascal

**Liste des exposants**  
**R.E. Jagd Terrier - Boulin (65) vendredi 28 avril 2023**

## A

ANDRIEU Frédérique () 23

## B

BARBIER Sébastien 20, rue des Carrières 5570 WINENNE (BELGIQUE) 2-11-30

BOUCHARD Guy 600, impasse Portoteni 32220 LOMBEZ 3-10-13-28-31-34

## C

CLEMENT Dorian () 12-15

## F

FONTAN Anthony () 4

## G

GERAERTS Emilien () 24

GRANIER Philippe () 22-32

GRANIER Thibault et Frédérique 671, chemin de Menescal 82290 MONTBETON 7

## J

JUWE Guillaume () 9

## K

KOSMALSKI Patrice () 18-21

## L

LAMARQUE Pascal () 8-14-19-35

## P

PAGES Cyril La Favarie 1555, route de la Cave 81170 NOAILLES 5

## R

RATIE Philippe Le Berry 32810 DURAN 1-6-17

REVERDY Paul Le Sabarthes 09120 MONTEGUT PLANTAUREL 29

## S

SOLLE Sébastien 644, route de Toulouse 65300 LANNEMEZAN 16-20-25-33

## V

VAN DE VYVER David 2974, route de Castéra-Verduzan 32350 ORDAN LARROQUE 26

VIDAL Romain 3, rue Louis Pasteur 66200 ELNE 27

# NUTRIVET

met son savoir-faire au service de la nutrition animale.

Nutrivet a bien compris qu'un animal épanoui est un animal qui a une alimentation saine, équilibrée et appropriée.

**C'est pour cela que nous proposons :**

- Une alimentation adaptée à chaque type de chien et de chat
- Une alimentation composée d'une grande proportion de protéines d'origine animale

**Nos marques :**

